

PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée générale annuelle de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue tenue le mardi 19 septembre 2023, à l'Hôtel de Ville d'Amos, 176, 1^{re} rue Est à Amos et par visioconférence, immédiatement après l'Assemblée générale extraordinaire débutant à 19h45.

PRÉSENTIEL

M. Martin Lavoie
Mme Cécile Poirier
M. Jaclin Bégin
M. Martin Roch
M. Paul Saint-Amant
M. Kevin Lambert
Mme Anne Beaulieu
Mme Caroline Roy
Mme Madeleine Langelier
M. Robert Paquin
M. Bernard Blais
M. Yves Marcotte
M. Serge Gervais
M. Mario Matte

M. Denis Germain – Journaliste Radio Boréal CHOW 105,3
M. Régis Bossé – Bossé CPA inc.

Équipe de travail LSAT

M. Daniel Asselin
M. Alain Groleau
M. Mario Labbé
M. Félix St-Onge
Mme Christine Boileau
Mme Isabelle Gosselin
Mme Josiane Bourassa
Mme Nathalie Gervais
Mme Joanne Aumond
Mme Lisyane Morin
Mme Sophie-Kristine Richard
Mme Kathleen Lavigne
Mme Myriam Audet

VIRTUEL

M. Guillaume Gonzalez
M. Marcel Bouchard
M. Luc Lacroix
M. Daniel Rancourt

M. Samuel Proulx-Lemire – Avocat
Mme Marie-Joe Morin – Équipe de travail LSAT

Projet

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jaclin Bégin souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'assemblée.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. Daniel Asselin indique que 35 personnes participent à l'AGA dont 18 personnes ont droit de vote. L'assemblée est conforme selon les règlements généraux en vigueur.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION (22-23-004) Il est proposé par M. Yves Marcotte appuyé par M. Paul Saint-Amant d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE MARDI 20 SEPTEMBRE 2022, À LA SARRE

RÉSOLUTION (22-23-005) Il est proposé par M. Martin Roch appuyé par Mme Caroline Roy, d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de LSAT tenue le mardi, 20 septembre 2022, à La Sarre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DÉPÔT DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS

M. Jaclin Bégin, fait la lecture du mot du président et M. Daniel Asselin poursuit la description des rapports d'activités.

6. DÉPÔT DU BILAN ET DES ÉTATS FINANCIERS 2022-2023 AUDITÉS DE LSAT

M. Jaclin Bégin, président, invite M. Régis Bossé, auditeur indépendant de Bossé CPA inc. à présenter les états financiers.

7. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2023

M. Daniel Asselin dépose et commente les états financiers.

8. NOMINATION DE L'AUDITEUR-TRICE DE LSAT

Le directeur général rappelle que le conseil d'administration a convenu de signer une entente de 3 ans avec Bossé CPA inc. débutant à l'année financière 2022-2023. Le conseil d'administration recommande la même firme que cette année, soit Bossé CPA inc. pour réaliser l'audit de nos états financiers 2023-2024.

RÉSOLUTION (22-23-006) Il est proposé par Mme Caroline Roy, appuyé par M. Yves Marcotte, de nommer Bossé CPA inc. pour l'année 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS-TRICES

Le directeur général mentionne que puisque le président est lui-même une personne candidate, Mme Lisyane Morin agira comme présidente d'élection et présentera le rapport du comité de mise en candidature.

Mme Lisyane Morin explique la nouvelle procédure et le fonctionnement pour les élections.

Le conseil d'administration doit être composé de 13 Administrateurs.trices

- 10 Administrateurs.trices élus parmi les membres individuels
- 3 Administrateurs.trices parmi des personnes indépendantes et recommandées par le CA

En juin le CA a élu un comité d'élection composé de : Anne Beaulieu, Luc Lacroix et Lisyane Morin.

Un appel de candidature a eu lieu entre le début juillet et le 29 août 2023. Les candidatures reçues sont toutes admissibles.

Rappelons que **5 Administrateurs.trices sont actuellement en cours de mandat (fin de mandat AGA 2024)**

- Kevin Lambert
- Anne Beaulieu
- Cécile Poirier
- Luc Lacroix
- Martin Lavoie

Mme Morin mentionne que nous devons nommer des scrutateurs-trices pour les votes en virtuel ainsi que dans la salle.

**RÉSOLUTION
(22-23-007)**

Il est proposé par M. Kevin Lambert appuyé par M. Anne Beaulieu que Mmes Josiane Bourassa ainsi que Sophie-Kristine Richard soient nommées scrutatrices pour les votes en virtuel et que Mme Christine Boileau et M. Félix St-Onge soient nommés scrutateur-trice pour les votes en salle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1. Élection des sièges aux personnes indépendantes

Mme Lisyane Morin énumère les personnes indépendantes proposées pour un mandat d'un an et 2 ans soit :

- Nancy Desaulniers, Val-d'Or (2 ans)
- Guillaume Gonzalez, Ville-Marie (2 ans)
- Yves Marcotte, Val-d'Or (1 an)

Après une période de vote des membres, ceux-ci sont en accord avec le comité d'élection et approuvent les trois candidatures.

**RÉSOLUTION
(22-23-008)**

Il est proposé par M. Paul Saint-Amant appuyé par Madame Cécile Poirier que Guillaume Gonzalez et Nancy Desaulniers soient nommés pour deux ans et Yves Marcotte pour un an à titre de personnes indépendantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. Élection des sièges aux membres individuels

Mme Morin mentionne que six personnes ont déposé leur candidature soient :

- Paul Saint-Amant
- Daniel Rancourt

- Mario Matte
- Caroline Roy
- Madeleine Langelier
- Jaclin Bégin

Puisque cinq postes sont disponibles, une élection est prévue. Les candidats-es ont pris la parole pour décrire leur profil.

Nous avons procédé à l'élection en virtuel et en présentiel.

**RÉSOLUTION
(22-23-009)**

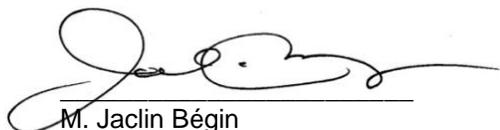
Il est proposé par M. Yves Marcotte et appuyé par M. Martin Lavoie de nommer Messieurs Paul Saint-Amant, Daniel Rancourt, Mario Matte, Jaclin Bégin et Madame Caroline Roy à titre d'administrateurs-trice pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

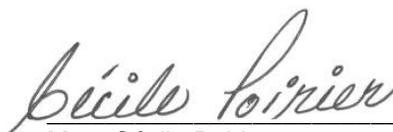
10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée se termine à 21h10.



M. Jaclin Bégin
Président d'assemblée



Mme Cécile Poirier
Secrétaire d'assemblée